

INVITATION

Comme annoncé lors du dernier Congrès du Calendrier et en collaboration avec l'E.N.E.P. S, la F.S.C.L. vous invite à un cours pour

Arbitre-Commissaire de Course, Juge à l'Arrivée, Chronométrateur, Directeur Sportif, Soigneur, Mécanicien, Chauffeur

qui se déroulera sur 4 respectivement 5 samedis et suivant différents modules (théoriques et pratiques :

Module 1 : (Formation de Base)

La présence à ce module est requise pour toute personne intéressée (à l'exception des chauffeurs qui doivent assister au programme de la première journée)

Samedi, le 29 janvier 2022 (de 9.00h à 13.00 h)

Programme :

1. Présentation du cours (objectifs, modalités d'organisation, examens théoriques et pratiques, stage pratique)
2. Statuts de la F.S.C.L.
3. Charte de Bonne Conduite
4. F.S.C.L. : Généralités du Sport Cycliste, Licenciés, Epreuves Route (schéma échelon course, circulation à l'échelon course)

Samedi, le 05 février 2022 (de 9.00h à 13.00h)

Programme :

1. Organisation, déroulement et contrôle des épreuves
2. Equipement (matériel et équipement vestimentaire)

Samedi, le 26 février 2022 (de 9.00h à 13.00 h)

Programme :

1. Epreuves sur route
2. Epreuves de cyclo-cross

La date de l'examen théorique (Module 1 avec exception pour Chauffeurs, Soigneurs, Mécaniciens) sera communiquée aux candidats en cours de formation.

Tous les détenteurs du diplôme à l'issue du Module 1 de formations antérieures peuvent d'inscrire au Modules 2 et 3 sans devoir repasser l'examen théorique en fin de ce module. Leur présence est recommandée aux journées de formation précitées.

Module 2 :

Présence requise : Arbitre-Commissaire de Course, Secrétaire Technique, Juge à l'Arrivée, Chronomètre

Samedi, le 12 mars 2022 de 9.00h à 16.00 h (Pause de midi de 13.00 h à 14.00 h)

Programme :

1. Procédure d'inscription (Préinscription, inscription sur place)
2. Vérification et contrôle
3. Types d'épreuves
4. Déroulement de l'épreuve
5. Etablissement d'un résultat
6. Révélation des temps
7. Rapports des épreuves
8. Sanctions en cas d'infractions
9. Vérification des résultats

Module 3 :

Présence requise : Arbitre-Commissaire

Samedi, le 2 avril 2022 de 9.00h à 16.00h (Pause de midi de 13.00h à 14.00 h)

Programme :

1. Catégorie et licences
2. Spécificités Matériel et Equipement Vestimentaire
3. Genre d'épreuves
4. Réunion D.S.
5. Répartition des tâches au sein du Jury de Course
6. Contrôle du Matériel
7. Gestion de déroulement de l'épreuve
8. Gestion des informations en course
9. Contrôle et publications des résultats
10. Notification d'éventuelles sanctions
11. Rédaction d'un communiqué
12. Notification et rapport de course
13. Gestion des réclamations

La date d'examen sera communiquée aux candidats en cours de formation.

A l'issue de la formation théorique, un programme pratique sera remis aux candidats.

Chaque club est prié d'inscrire un maximum de candidats et devra obligatoirement compter au moins deux commissaires actifs dans ses rangs à la fin de la prédite formation.

Pour tout renseignement complémentaire, la Commission des Jurys se tient à votre disposition.

Bien cordialement,

La Commission des Jurys